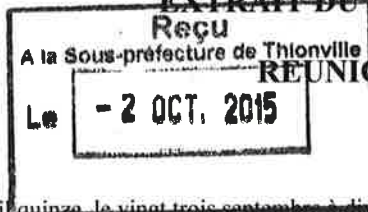




S.I.R.G.E.A  
Syndicat Intercommunal  
de la Région de Guénange  
pour l'Eau et l'Assainissement

2015/12

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**



**REUNION DU 23 SEPTEMBRE 2015**

**A 17 HEURES 30**

L'an deux mil quinze, le vingt trois septembre à dix sept heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué par le Président, s'est assemblé en Mairie de Guénange, siège du syndicat, sous la présidence de M. Eric BALLAND.

**ETAIENT PRESENTS :**

**AUZANNEAU Patrick, BALLAND Eric, LA VAULLEE Jean-Pierre, LEUBE Michel, Mme NEIGER Claudine, UNTEREINER Alain, (délégués de Guénange), CAFFENNE Henri, NOËL Guy (délégués de Bertrange), DEVILLE Benjamin, (délégué de RURANGE lès THIONVILLE ).**

PROCURATION DE M. BELKACEM Smaïl pour M. BALLAND Eric

Sur 15 membres, 9 étaient présents, le comité pouvait valablement délibérer.

---

**OBJET : Rapport du délégataire sur la gestion du service public d'assainissement, exercice 2014**

Conformément à l'article 2 de la loi n°95-127 du 8 février 1995 complétée par le décret 2007-675 du 02 mai 2007 pour mise à jour de l'article L1411-1 et suivants du C.G.C.T., relatives aux délégations de services publics, VEOLIA EAU – C.G.E., fermière du service d'assainissement du syndicat a adressé son rapport devant être transmis chaque année avant le 1<sup>er</sup> juin. Une copie de ce rapport a été transmise aux membres du comité avec la convocation à la réunion. Le Président présente ce rapport à l'assemblée délibérante qui en prend acte.

---

**POUR COPIE CONFORME**

**Guénange, le 23 SEPTEMBRE 2015**

**Le Président,**

S.I.R.G.E.A.  
Syndicat Intercommunal  
de la Région de Guénange  
pour l'Eau et l'Assainissement



S.I.R.G.E.A.  
Syndicat Intercommunal  
de la Région de Guénange  
pour l'Eau et l'Assainissement

2015/13



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

REUNION DU 23 SEPTEMBRE 2015  
A 17 HEURES 30

L'an deux mil quinze, le vingt trois septembre à dix sept heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué par le Président, s'est assemblé en Mairie de Guénange, siège du syndicat, sous la présidence de M. Eric BALLAND.

### ETAIENT PRESENTS :

AUZANNEAU Patrick, BALLAND Eric, LA VAULLEE Jean-Pierre, LEUBE Michel, Mme NEIGER Claudine, UNTEREINER Alain, (délégués de Guénange), CAFFENNE Henri, NOËL Guy (délégués de Bertrange), DEVILLE Benjamin, (délégué de RURANGE lès THIONVILLE).

PROCURATION DE M. BELKACEM Smaïl pour M.BALLAND Eric

Sur 15 membres, 9 étaient présents, le comité pouvait valablement délibérer.

---

### Objet : Rapport du Président sur le prix et la qualité du service d'assainissement, exercice 2014

En application de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président présente à l'assemblée délibérante le rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement, exercice 2014,

**Le comité syndical,**

**DECIDE** à l'unanimité d'**ADOPTER** le rapport présenté par le Président.

---

**POUR COPIE CONFORME**

**Guénange, le 23 SEPTEMBRE 2015**

**Le Président,**

S.I.R.G.E.A.  
Syndicat Intercommunal  
de la Région de Guénange  
pour l'Eau et l'Assainissement



S.I.R.G.E.A.  
Syndicat Intercommunal  
de la Région de Guénange  
pour l'Eau et l'Assainissement

2015/14



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

REUNION DU 23 SEPTEMBRE 2015  
A 17 HEURES 30

L'an deux mil quinze, le vingt trois septembre à dix sept heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué par le Président, s'est assemblé en Mairie de Guénange, siège du syndicat, sous la présidence de M. Eric BALLAND.

### ETAIENT PRESENTS :

AUZANNEAU Patrick, BALLAND Eric, LA VAULLEE Jean-Pierre, LEUBE Michel, Mme NEIGER Claudine, UNTEREINER Alain, (délégués de Guénange), CAFFENNE Henri, NOËL Guy (délégués de Bertrange), DEVILLE Benjamin, (délégué de RURANGE lès THIONVILLE ).

PROCURATION DE M. BELKACEM Smaïl pour BALLAND Eric

Sur 15 membres, 9 étaient présents, le comité pouvait valablement délibérer.

---

### OBJET : Rapport du délégataire sur la gestion du service public d'eau potable, exercice 2014

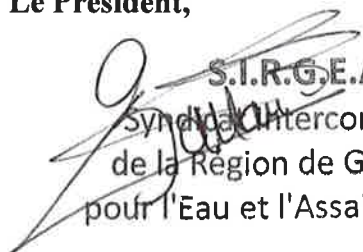
Conformément à l'article 2 de la loi n°95-127 du 8 février 1995 complétée par le décret 2007-675 du 02 mai 2007 pour mise à jour de l'article L1411-1 et suivants du C.G.C.T., relatives aux délégations de services publics, VEOLIA EAU – C.G.E., fermière du service d'eau potable du syndicat a adressé son rapport devant être transmis chaque année avant le 1<sup>er</sup> juin. Une copie de ce rapport a été transmise aux membres du comité avec la convocation à la réunion. Le Président présente ce rapport à l'assemblée délibérante qui en prend acte.

---

### POUR COPIE CONFORME

Guénange, le 23 SEPTEMBRE 2015

Le Président,

  
S.I.R.G.E.A.  
Syndicat Intercommunal  
de la Région de Guénange  
pour l'Eau et l'Assainissement



S.I.R.G.E.A.  
Syndicat Intercommunal  
de la Région de Guénange  
pour l'Eau et l'Assainissement



2015/15

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

REUNION DU 23 SEPTEMBRE 2015  
A 17 HEURES 30

L'an deux mil quinze, le vingt trois septembre à dix sept heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué par le Président, s'est assemblé en Mairie de Guénange, siège du syndicat, sous la présidence de M. Eric BALLAND.

### ETAIENT PRESENTS :

AUZANNEAU Patrick, BALLAND Eric, LA VAULLEE Jean-Pierre, LEUBE Michel, Mme NEIGER Claudine, UNTEREINER Alain, (délégués de Guénange), CAFFENNE Henri, NOËL Guy (délégués de Bertrange), DEVILLE Benjamin, (délégué de RURANGE lès THIONVILLE ).

PROCURATION DE M. BELKACEM Smaïl pour BALLAND Eric

Sur 15 membres, 9 étaient présents, le comité pouvait valablement délibérer.

---

### Objet : Rapport du Président sur le prix et la qualité du service de l'eau potable, exercice 2014

En application de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président présente à l'assemblée délibérante le rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable, exercice 2014,

**Le comité syndical,**

**DECIDE** à l'unanimité d'**ADOPTER** le rapport présenté par le Président.

---

**POUR COPIE CONFORME**

**Guénange, le 23 SEPTEMBRE 2015**

**Le Président,**

S.I.R.G.E.A.  
Syndicat Intercommunal  
de la Région de Guénange  
pour l'Eau et l'Assainissement



S.I.R.G.E.A  
Syndicat Intercommunal  
de la Région de Guénange  
pour l'Eau et l'Assainissement

2015/16



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**REUNION DU 23 SEPTEMBRE 2015  
A 17 HEURES 30**

L'an deux mil quinze, le vingt trois septembre à dix sept heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué par le Président, s'est assemblé en Mairie de Guénange, siège du syndicat, sous la présidence de M. Eric BALLAND.

### ETAIENT PRESENTS :

**AUZANNEAU Patrick, BALLAND Eric, LA VAULLEE Jean-Pierre, LEUBE Michel, Mme NEIGER Claudine, UNTEREINER Alain, (délégués de Guénange), CAFFENNE Henri, NOËL Guy (délégués de Bertrange), DEVILLE Benjamin, (délégué de RURANGE lès THIONVILLE).**

PROCURATION DE M. BELKACEM Smaïl pour BALLAND Eric

Sur 15 membres, 9 étaient présents, le comité pouvait valablement délibérer.

---

### **OBJET : Principe de délégation du service public d'eau potable par affermage**

Le Président présente au comité le document contenant les caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire, à savoir l'exploitation du service d'eau potable par le biais d'un contrat d'affermage. Il présente son rapport et propose au comité d'adopter le principe de la délégation du service.

Le Comité syndical décide

D'ADOPTER le principe de la délégation du service telle que proposée.

---

**POUR COPIE CONFORME**  
**Guénange, le 23 SEPTEMBRE 2015**  
**Le Président,**

S.I.R.G.E.A.  
Syndicat Intercommunal  
de la Région de Guénange  
pour l'Eau et l'Assainissement



S.I.R.G.E.A  
Syndicat Intercommunal  
de la Région de Guénange  
pour l'Eau et l'Assainissement

2015/17



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

REUNION DU 23 SEPTEMBRE 2015  
A 17 HEURES 30

L'an deux mil quinze, le vingt trois septembre à dix sept heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué par le Président, s'est assemblé en Mairie de Guénange, siège du syndicat, sous la présidence de M. Eric BALLAND.

### ETAIENT PRESENTS :

AUZANNEAU Patrick, BALLAND Eric, LA VAULLEE Jean-Pierre, LEUBE Michel, Mme NEIGER Claudine, UNTEREINER Alain, (délégués de Guénange), CAFFENNE Henri, NOËL Guy (délégués de Bertrange), DEVILLE Benjamin, (délégué de RURANGE lès THIONVILLE ).

PROCURATION DE M. BELKACEM Smaïl pour BALLAND Eric

Sur 15 membres, 9 étaient présents, le comité pouvait valablement délibérer.

---

### OBJET : LANCEMENT D'UNE CONSULTATION POUR ASSISTANCE A LA DELEGATION DE SERVICE

Après avoir adopté le principe de la délégation du service public d'eau potable en affermage, le comité syndical décide :

- ✦ De LANCER une consultation auprès des maîtres d'œuvre pour assistance à la délégation de service public ayant pour mission la constitution du dossier jusqu'à la réception de l'offre des candidats y compris la synthèse technique et financière des offres,
- ✦ D'AUTORISER le Président à choisir le candidat et à SIGNER la convention correspondante après validation par la Commission d'Appel d'Offre.

---

### POUR COPIE CONFORME

Guénange, le 23 SEPTEMBRE 2015  
Le Président,

S.I.R.G.E.A.  
Syndicat Intercommunal  
de la Région de Guénange  
pour l'Eau et l'Assainissement



S.I.R.G.E.A.  
Syndicat Intercommunal  
de la Région de Guénange  
pour l'Eau et l'Assainissement



2015/18

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

REUNION DU 23 SEPTEMBRE 2015  
A 17 HEURES 30

L'an deux mil quinze, le vingt trois septembre à dix sept heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué par le Président, s'est assemblé en Mairie de Guénange, siège du syndicat, sous la présidence de M. Eric BALLAND.

### ETAIENT PRESENTS :

AUZANNEAU Patrick, BALLAND Eric, LA VAULLEE Jean-Pierre, LEUBE Michel, Mme NEIGER Claudine, UNTEREINER Alain, (délégués de Guénange), CAFFENNE Henri, NOËL Guy (délégués de Bertrange), DEVILLE Benjamin, (délégué de RURANGE lès THIONVILLE ).

PROCURATION DE M. BELKACEM Smaïl pour BALLAND Eric

Sur 15 membres, 9 étaient présents, le comité pouvait valablement délibérer.

---

### OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC.

Les membres de la commission de Délégation du Service Public sont désignés à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Les résultats sont les suivants :

Monsieur BALLAND Eric, président du syndicat, **président de droit.**

**Titulaires :** M. LA VAULLEE Jean-Pierre, M. AUZANNEAU Patrick, M. NOEL Guy, M. KOWALCZYK Pierre, ROSAIRE Pierre.


**Suppléants :** Mme NEIGER Claudine, M. UNTEREINER Alain, M. CAFFENNE Henri, M. BECKER Marcel, DEVILLE Benjamin

---

### POUR COPIE CONFORME

Guénange, le 23 SEPTEMBRE 2015

Le Président,

  
S.I.R.G.E.A.  
Syndicat Intercommunal  
de la Région de Guénange  
pour l'Eau et l'Assainissement



S.I.R.G.E.A  
Syndicat Intercommunal  
de la Région de Guénange  
pour l'Eau et l'Assainissement

2015/19



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

REUNION DU 23 SEPTEMBRE 2015  
A 17 HEURES 30

L'an deux mil quinze, le vingt trois septembre à dix sept heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué par le Président, s'est assemblé en Mairie de Guénange, siège du syndicat, sous la présidence de M. Eric BALLAND.

### ETAIENT PRESENTS :

AUZANNEAU Patrick, BALLAND Eric, LA VAULLEE Jean-Pierre, LEUBE Michel, Mme NEIGER Claudine, UNTEREINER Alain, (délégués de Guénange), CAFFENNE Henri, NOËL Guy (délégués de Bertrange), DEVILLE Benjamin, (délégué de RURANGE lès THIONVILLE ).

PROCURATION DE M. BELKACEM Smaïl pour BALLAND Eric

Sur 15 membres, 9 étaient présents, le comité pouvait valablement délibérer.

---

### OBJET : Pertes sur créances irrécouvrables – admission en non valeur

Le Président explique que le Syndicat est saisi par le Trésorier principal d'une demande d'admission en non-valeur de créance irrécouvrable. Il est rappelé que le comptable public a la compétence exclusive de la mise en recouvrement des titres de recettes du Syndicat. Dans le cadre de cette mission, il lui appartient d'effectuer toutes les diligences utiles et, le cas échéant, de mettre en œuvre l'ensemble des voies d'exécution forcée autorisée par la loi. Aussi, ce n'est que lorsque l'ensemble des poursuites engagées n'a pas permis de recouvrer les créances détenues par le Syndicat que l'admission en non-valeur peut être proposée.

L'admission de créance proposée en 2015 par le comptable public fait l'objet d'un titre de recette sur l'année 2012. Le Montant s'élève à 12 348, 00 €.

Le Comité syndical, après délibération,

- Approuve la demande d'admission en non-valeur du titre présenté par le Trésorier Principal pour un total de 12 348, 00 € concernant des droits de raccord sur un permis de construire désormais caduque
- Dit que cette dépense sera inscrite au budget primitif 2015, chapitre 65, compte 6541

---

**POUR COPIE CONFORME**

**Guénange, le 23 SEPTEMBRE 2015**

**Le Président,**

Syndicat Intercommunal  
de la Région de Guénange  
pour l'Eau et l'Assainissement